

M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président,

A

Mme Pâquet, Sous-Préfète de Pontarlier
Mme Joliot, Présidente de la Communauté de Communes
M. Ballard, Ingénieur des Services Culturels du Patrimoine - DRAC
Mme. Robbe, Présidente des Amis de L'Abbaye,
Mme Genevard, Députée du Doubs
M. Claudet – Collaborateur Parlementaire de Mme Genevard,
M. Bourquin, Sénateur du Doubs,
M. Longeot, Sénateur du Doubs,
M. Barnoud, Atelier CAIRN.

Objet : Compte-rendu de la réunion du mercredi 14 décembre 2016 sur les travaux de rénovation de l'Abbaye de Montbenoit

P.J. : Annexes 1, 2 et 3

cc. : Conseil Départemental du Doubs – Direction du Développement et de l'Appui aux Territoires.

Archevêché de Besançon.

M. Grasser – Trésorier Principal de Pontarlier et alentours.

La Fondation du Patrimoine

La Fondation Crédit Agricole

Association La République du Saugeais

Mesdames, Messieurs,

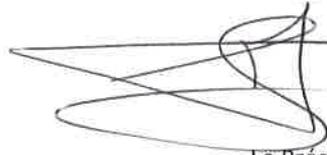
Vous trouverez ci-joint le compte-rendu de la réunion sur la gestion des travaux de l'Abbaye de Montbenoit qui a eu lieu le mercredi 14 décembre 2016. Nous espérons ce compte-rendu le plus fidèle possible aux échanges qui ont eu lieu lors de cette rencontre. Nous appelons tout particulièrement votre attention sur l'annexe 3, qui est le Plan de Financement recalculé suite à nos débats.

Cette réunion est pour le Syndicat du Pays de Montbenoit le point de départ d'une large recherche de fonds pour financer les rénovations qui sont nécessaires à la sauvegarde de notre patrimoine.

Comptant sur votre soutien technique et pragmatique dans notre projet, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Cordialement,

A Montbenoit le 19/12/2016



Le Président
Gilles MAGNIN-FEYSOT

SYNDICAT DU PAYS DE MONTBENOIT



4, Rue du val Saugeais
25650 MONTBENOIT

Tél : 03 81 38 62 10

mail : syndicatpays@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
AUTOUR DE LA GESTION ET DU FINANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSERVATION
DE L'ABBAYE DE MONTBENOIT
LE MERCREDI 14 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le quatorze décembre, à vingt heures trente, Le bureau du Conseil Syndical du Pays de Montbenoit, composé des Maires de Montbenoit, La Longeville, Hauterive-la-Fresse, Montflovin et Ville du Pont, ainsi que des Vice-Présidents, s'est réuni en présence de :

Mme. Pâquet, Sous-Préfète de Pontarlier,

Mme. Joliot, Présidente de la Communauté de Communes de Montbenoit,

M. Ballard, Ingénieur des Services Culturels du Patrimoine – DRAC,

M. Claudet, Collaborateur Parlementaire de Mme Genevard – Députée du Doubs,

M. Barnoud, Architecte en Chef des Monuments Historiques à l'Atelier Cairn - MOE en charge de la rénovation de l'Abbaye,

Mme. Barnoud, architecte associée à l'Atelier Cairn,

Mme. Robbe, Présidente de l'Association des Amis de l'Abbaye.

Absents excusés : M. Bourquin – Sénateur du Doubs

Secrétaire : Mme. HUTIN

1. Visite de l'Abbaye de Montbenoit

Une visite rapide de l'Abbaye et du futur Musée du Saugeais est menée par Mme Annick ROBBE, Présidente de l'Association des Amis de l'Abbaye. Celle-ci présente aux invités le bâtiment dans son ensemble ainsi que ses points d'attrait touristiques. Elle souligne l'importance de l'engagement bénévole des dizaines de volontaires qui se relaient pour mener les visites touristiques et la formation des guides. La visite se termine par la cuisine des Moines où une flambée dans la cheminée ancestrale accueille les visiteurs.

2. Présentation du Syndicat du Pays de Montbenoit

La présentation du Syndicat du Pays de Montbenoit est faite par M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

Le Syndicat du Pays de Montbenoit est un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple composé des communes de Montbenoit, La Longeville, Hauterive-la-Fresse, Montflovin et Ville-du-Pont. Il est né sous sa forme administrative en 1884 mais la réunion de ces communes remonte aux années 1792, moment où l'Archevêché de Besançon a vendu l'Abbaye de Montbenoit et ses dépendances aux 5 communes en indivision. Soudées autour de ce monument, les 5 communes ont depuis mis à profit leur collaboration pour mutualiser d'autres compétences. Ainsi, le Syndicat est en charge de la compétence Scolaire depuis la construction de l'Ecole Intercommunale située à La Longeville en 1993, mais aussi d'un gymnase, d'un Monument aux Morts et du cimetière. Bientôt le Syndicat prendra également la compétence Périscolaire, Enfance et Jeunesse et l'Agence Postale Intercommunale.

Le Syndicat du Pays de Montbenoit emploie 12 salariés, dont 9 titulaires (dont 1 titulaire en voie de mutation dans le sud), 2 CDI Fonction Publique et 1 CAE. Il compte 3 ATSEM (dont 1 en CAE), 4 accompagnatrices de bus scolaires (car il y a 4 circuits différents), 2 agents d'entretien pour tous les bâtiments, 1 secrétaire et seulement 1 employé technique intercommunal qui s'occupe de toutes les communes et de tous les bâtiments. Sur tous les salariés, seul l'employé technique intercommunal est à temps plein, tous les autres salariés sont à temps non-complet.

Le Président insiste sur le fait que les 5 communes ont toujours porté financièrement et techniquement la gestion de l'Abbaye de Montbenoit, ce qui représente une charge lourde pour les collectivités et le territoire qui a toujours pesé sur les finances locales et donc sur les investissements en direction de la population. Néanmoins, conscient de son devoir envers l'Abbaye de Montbenoit et pour la sauvegarde de son patrimoine, le Syndicat a lancé dès 2014 les démarches qui ont abouti à l'été 2016 à l'Etude de l'Atelier CAIRN. Des rénovations importantes apparaissent nécessaires sur le Clocher-Porche car des fissures mettent

en péril tout l'édifice. Un arrêté de Péril Ordinaire a d'ailleurs été pris par la Mairie de Montbenoit en Mars 2016 en raison de chutes de pierres au passage de l'entrée et un Pare-Gravois a été posé. Le toit de la Nef est également en piteux état et devra être restauré rapidement avant que l'aggravation des dommages n'entraîne des travaux plus lourds.

3. Présentation des conclusions de l'Etude de L'Atelier CAIRN et questions

Cette présentation est menée par Mr. Paul BARNOUD, Architecte en Chef des Monuments Historiques à l'Atelier CAIRN, cabinet d'architecte choisi par Offre Publique de Marchés comme MOE des travaux de rénovation de la Nef et du Clocher-Porche de l'Abbaye.

Tout d'abord, M. Barnoud tient à préciser que l'Abbaye est dans un état relativement correct pour son âge en raison des différentes campagnes de travaux menées par les architectes des Bâtiments de France depuis le XIXème siècle (voir en annexe 1 : Les campagnes de travaux).

Ensuite, il expose l'état de la couverture de la Nef, qui nécessite une réfection totale mais qui ne touche pas l'essentiel de la charpente qui a été restaurée en 1980. Ces travaux peuvent faire l'objet d'une opération rapide sans parapluie s'ils sont correctement programmés quand il fait beau.

Concernant le clocher-porche, Il rappelle que celui-ci a été complètement reconstruit en 1906 sous la direction de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques E. Bérard. Il décrit le travail d'ampleur qui est à faire sur les mortiers, qui ont été rénovés en 1975 avec un ciment non adapté, avant l'inscription du clocher-porche aux Monuments Historiques (2013). Il pose la question du décaissement du mur de soutènement du pilier droit, décaissement qui a été fait en 2008 lors de la réfection de la place par la Mairie de Montbenoit et qui pourrait avoir accéléré le phénomène de fissures et de déformation. Il précise que les demandes d'explications qu'ont faites le cabinet CAIRN au cabinet d'architectes qui était à l'époque en charge de cette place – le cabinet HATON - n'a pas eu de réponse. Si la responsabilité du cabinet HATON qui a fait les travaux de la place est mis à jour grâce à une bataille d'experts, la réclamation doit avoir lieu dans les 2 ans en raison de la garantie décennale. Si une expertise judiciaire est engagée, celle-ci doit arriver à son terme avant que les travaux ne débutent. Malgré tout, il n'est pas évident que l'opération de décaissement soit à l'origine des dégradations constatées sur le pilier.

Enfin, il explicite les estimations financières, qui tournent autour de 1 415 000€ TTC (voir annexe 2 : détails de l'estimation financière) pour la totalité des opérations. Il rappelle qu'il est nécessaire de bien distinguer l'opération sur le Clocher-Porche et l'opération sur la Nef et que ces estimations restent dans la fourchette haute afin que le budget prévisionnel soit le plus juste possible.

M. Barnoud ouvre ensuite le débat aux questions.

➤ *Question sur le travail au plomb : certaines réfections et couvertures sont programmées au plomb. Est-ce quelque chose d'habituel au vu de la toxicité du produit ?*

- Cabinet CAIRN : Le travail au plomb est largement utilisé pour la mise en protection de certaines parties des couvertures et de leurs ouvrages artistiques. Les artisans utilisant le plomb sont régulièrement testés et lorsque le taux de plombs dans leur sang dépasse les normes, alors ils arrêtent d'utiliser cette matière jusqu'à ce que leur taux redevienne normal. En matière de couverture et de protection, le plomb reste une matière noble utilisée couramment pour la rénovation de Monuments Historiques.

➤ *Question sur les contraintes réglementaires pour la consultation de Marchés Publics pour les artisans qui vont œuvrer sur les différentes opérations.*

- Cabinet CAIRN : Il n'y a pas de réelles contraintes réglementaires pour répondre à l'Appel d'Offre, mais surtout une question de compétences car les entreprises postulantes devront réunir des compétences en matière de charpente, d'échafaudage, de couverture, des artisans du plomb et des tailleurs de pierre. Les entreprises postulantes au Marché devront soit faire la preuve de compétences, grâce à des certificats de capacités, soit faire la preuve de références, grâce à la description de travaux identiques menés précédemment.

- Complément de la DRAC : Pour obtenir le financement de la DRAC, les entreprises postulantes au Marché Public devront avoir au minima la qualification Qualibat ou des références équivalentes.

➤ *Question sur l'estimation financière : jusqu'à quel point est-on sur la fourchette haute du financement ?*

- Cabinet CAIRN : il est vrai que les prix des matières et des prestataires sont au plus bas du marché actuellement. Néanmoins l'estimation financière a pris cela en compte et la fourchette haute permet d'éviter des débordements financiers très difficiles à gérer une fois que les opérations sont lancées.

➤ *Question sur la couverture : où sont fabriquées les tuiles qui servent à ce type de toiture ?*

- CABINET CAIRN et DRAC : il existe peu de tuiliers en France qui sont en capacité de produire les tuiles recouvrant les édifices classés de notre région. Il en existe un vers Lyon, l'autre dans l'Yonne et le 3^{ème} dans le Poitou. Lors d'une autre opération, la DRAC était passée par un 4^{ème} tuilier, plus petit et moins cher, mais toutes les tuiles avaient explosé au bout de 10 ans.

4. Construction du plan de financement

Les élus représentants du Syndicat du Pays de Montbenoit insistent sur la lourdeur financière d'une telle opération, se questionnent sur le poids à long terme de la charge financière des campagnes de restauration de l'Abbaye et sur les conséquences sur l'investissement local pour le développement du territoire. Ils questionnent les autorités en présence sur la pérennité des fonds alloués et sur la répartition des responsabilités en matière touristique notamment.

Pour la DRAC, un recalcul est à faire. Car les chiffres exposés dans l'estimation financière faite par le Syndicat partent sur les minimas des subventions allouées par la DRAC, soit 30% du HT pour la partie inscrite et 40% du HT pour la partie classée. Or, les subventions peuvent aller vers les maximas, soit 40% sur la partie inscrite et 50% sur la partie classée. Les bons dossiers, comme ceux de l'Abbaye peuvent tout à fait prétendre à ces maximas. Par contre il est rappelé que la limite de subvention pour ces opérations se monte à 80% toutes Aides Publiques confondues.

La Sous-Préfecture de Pontarlier rappelle dans un premier temps les Maires du Syndicat à leurs obligations concernant l'entretien de l'Abbaye de Montbenoit. Ensuite, il est rappelé qu'il est strictement interdit de signer les Offres Publiques de Marché avant l'avis définitif de l'Etat et l'Autorisation de Travaux, sinon le versement des subventions n'est pas fait. Enfin, la Sous-Préfète propose d'étudier d'autres pistes de financements : Le Contrat Plan Etat-Région, qui doit être révisé avant les présidentielles, la Fondation du Patrimoine, D'autres Fondations, les Réserves Parlementaires, le Mécénat. Enfin, elle engage fortement le Syndicat du Pays de Montbenoit à questionner l'architecte qui a effectué les travaux de décaissement du mur de soutènement du pilier droit du clocher-porche afin d'obtenir des explications circonstanciées et faire jouer la garantie décennale.

Concernant le Contrat Plan Etat-Région, **la Communauté de Communes de Montbenoit**, propose son aide pour monter le dossier, mais il faut être réaliste car d'autres sites sont déjà éligibles. Elle demande également si **l'Archevêché** a été sollicité par les communes car pour la Communauté de Communes, l'Abbaye est principalement un lieu de culte.

Les représentants du Syndicat du Pays de Montbenoit expliquent qu'à plusieurs reprises, de manière formelle (lors d'une réunion en mai 2016) et informelle (lors du banquet de la République du Saugeais), **l'Archevêché et le clergé local** a été approché et questionné sur ce sujet (parmi d'autres), mais jusque-là a toujours éludé la question. Le clergé refuse d'aborder la question du chiffrage, ce qui montre le peu d'engagement de l'Eglise dans l'effort de rénovation de l'Abbaye et/ou son manque de moyens. Par ailleurs, ils rappellent, soutenus par la DRAC et par l'Atelier CAIRN, que l'Abbaye de Montbenoit est un des principaux lieux touristiques du Doubs avec plus de 8000 visiteurs payants par an et le seul Monument Historique (12^{ème} siècle) de ce type encore en état dans la Région. La conservation du cloître est supérieure à celle de Baume-les-Dames et l'édifice ne peut pas être réduit qu'à son affectation culturelle qui ne touche que l'Eglise Abbatiale (et non le Clocher-Porche ou le Cloître ou le reste du Bâtiment) mais que sa vision doit être élargie à sa valeur culturelle qui est inestimable pour le Doubs. Les élus du Syndicat posent également la question du financement sur des fonds européens et sont renvoyés vers la **Région Bourgogne – Franche-Comté**, seule habilité à gérer les enveloppes de l'Europe.

La Présidente des Amis de l'Abbaye annonce de son côté que le dossier pour la **Fondation du Patrimoine** est en fin de rédaction et que la souscription pourra probablement être lancée en janvier prochain. L'association travaille actuellement aux contreparties qui seront proposées aux souscripteurs.

M. Claudet, Collaborateur parlementaire de Mme Genevard, informe les représentants du Syndicat qu'une demande en bonne et due forme doit parvenir à Mme Genevard concernant la réserve Parlementaire. Cette aide peut également être dirigée vers une association. Les élus expliquent que des demandes sont déjà parties pour les réserves parlementaires de M. Longeot et de M. Bourquin, car le dossier de l'Abbaye a été divisé en 2 parties en distinguant les 2 opérations, un dossier sur la Nef et l'autre sur le Clocher-Proche. Les réserves parlementaires ne pouvant pas se compléter entre elles, il est délicat de demander l'aide de Mme Genevard.

L'Atelier CAIRN et la DRAC précisent que ces opérations vont prendre plusieurs années, 3 selon leurs estimations et les subventions sur la réserve parlementaire peuvent s'échelonner de 2017 à 2020 sans se percuter et ainsi rester dans le cadre de la loi. L'Atelier CAIRN travaillera sur un rétro planning des 2 opérations afin de permettre au Syndicat du Pays de Montbenoit et à ses subventionneurs de mieux envisager la construction financière des travaux de rénovation.

Les élus du Syndicat du Pays de Montbenoit posent la question aux institutions présentes sur l'Appel à Projet du Conseil Régional concernant le BTP. En effet, un appel à projet très rapide a été fait en 2016 et pourrait être renouvelé en 2017. Mais pour le moment personne n'a d'informations. Il sera donc nécessaire de tenir un dossier prêt au cas où cette initiative serait renouvelée. Ils posent également la question d'un financement direct de la Communauté de Communes de Montbenoit. De son côté, le Syndicat a capitalisé environ 100 000€ en 10 ans pour financer ces travaux mais ne pourra pas aller plus loin sans mettre en péril les finances des 5 communes qui le composent.

La Communauté de Communes de Montbenoit rappelle que le chiffre de 50000€ a déjà été évoqué mais qu'il faut l'accord des élus communautaires ce qui n'est pas gagné. Un dossier solide devra être déposé et la question devra être rediscutée.

Les élus du Syndicat du Pays de Montbenoit reviennent sur la question de la délégation de la compétence touristique de la Communauté de Communes de Montbenoit. En effet, actuellement, le Syndicat du Pays de Montbenoit prend à sa charge tout l'aspect touristique lié à l'Abbaye : les dépliants, les billets, l'événementiel, la promotion auprès des différents Offices de Tourisme et autres outils de promotion touristique. La question sur la gestion à long terme de la compétence touristique liée à l'Abbaye de Montbenoit reste en suspens.

Suite à cette réunion, un recalcul du Budget Prévisionnel doit être rendu pour une meilleure appréhension de la situation (voir annexe 3 : Plan de Financement des travaux de rénovation de l'Abbaye – Recalcul au 19/12/2016)

La réunion est clôturée à 23h00 par un apéritif convivial.

Le Président
Gilles MAGNIN-FEYSOT



SYNDICAT DU PAYS DE MONTBENOIT
4, Rue du val Saugeais
25650 MONTBENOIT
Tél : 03 81 38 62 10
mail : syndicatpays@wanadoo.fr



ANNEXE 1 :

**ABBAYE DE MONTBENOIT
LES CAMPAGNES DE TRAVAUX**

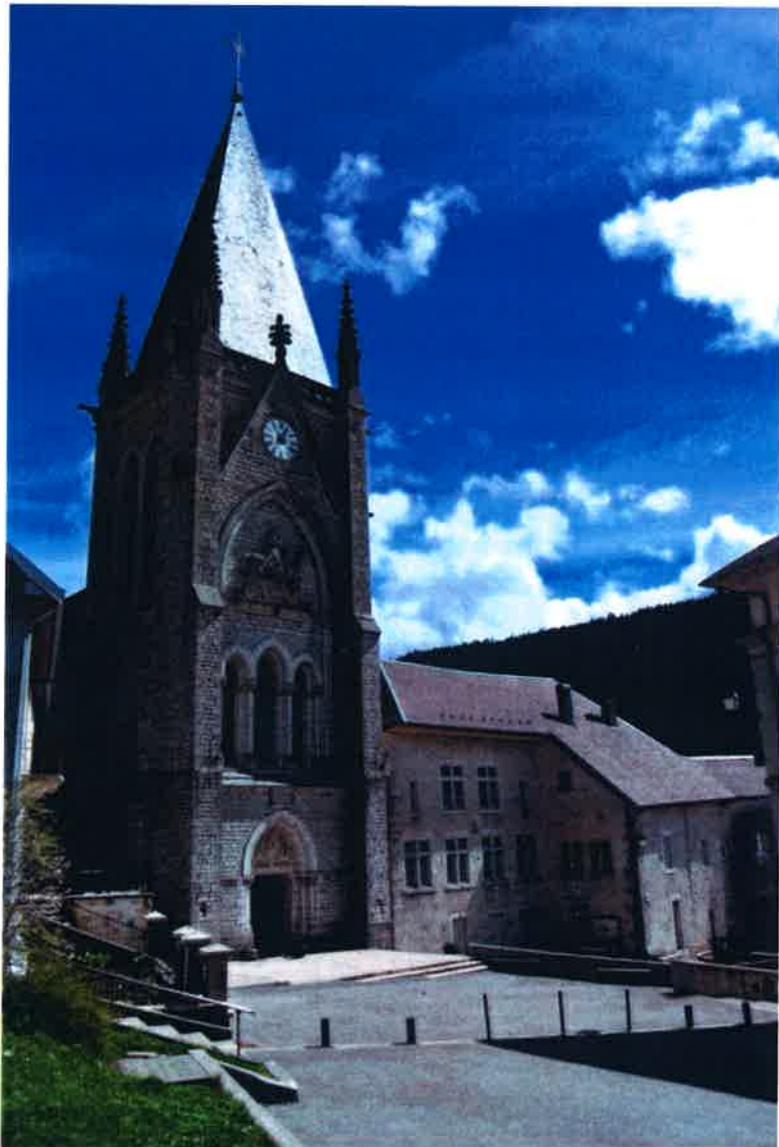
Extraits

Maître d'ouvrage : **Syndicat du pays de Montbenoît**
25 / Doubs / Montbenoît

Abbaye de Montbenoît

Travaux de restauration à
l'abbaye de Montbenoît
(Église – tour du clocher et couverture nef)

Diagnostic
29/07/2016



atelier **Cairn** architecture / patrimoine / paysage

&
Léopold Abécassis

/ Équipe chargée d'étude

Étude architecturale / Mandataire

atelier **Cairn, Paul Barnoud**

architecte en chef des monuments historiques associé

2 rue de Provence

69001 LYON

Tél. : 04 78 89 21 77

Fax : 04 78 94 08 45

Florie Prokl-Bellet

chef de projet

Fiona Gafsi

chargée d'études

Frédérique Gilabert

relecture étude

Étude économique /

Léopold Abécassis

Économiste de la construction

34 rue Saint-Antoine

68500 GUEBWILLER

Tél. : 03 89 76 21 76

Fax : 03 89 74 89 59

Illustration de 1ère de couverture : vue générale, dont façade Ouest du clocher sur parvis ; atelier cairn

TRAVAUX

Nota : recherche portant sur le clos et couvert de l'église principalement

/ XIX^e SIÈCLE

- 1826 Réparation d'une voûte tombée dans l'église
- 1828 Réparation du clocher (ancien clocher)
- 1844 « Réparation de la couverture faite en tuile sur la grande nef, les anciennes laves étaient disjointes ». (Travaux mentionnés dans l'état des sommes votées par les conseils municipaux des communes de la paroisse de Montbenoit de 1826 à 1846)
- 1872-1877 Campagne de travaux pour la restauration du cloître,
sous la direction de M. Laisné, architecte
- Démolition de l'étage qui le surcharge ;
 - Reprise du mur déversé de la nef de l'église ;
 - Reconstruction des murs de face du cloître, des contreforts et parties de voûtes ;
 - Réfection de la charpente et de la couverture en tuiles sur galerie.
- 1897 État de ruine de l'aile Nord du cloître, signalé par le Préfet dans une correspondance. Claveaux disjointes, éventrement de la couverture avec entrées d'eau.
- 1899 Projet de restauration de l'église et du cloître par E. Bérard (ACMH), ancien élève de l'école des Beaux-Arts, élève de Lacroix, Lisch, Viollet-le-Duc.

/ XX^e SIÈCLE

- 1901 État de ruine du porche, du clocher et l'ensemble du cloître signalé dans une correspondance (signée Ulysse Robert) appelant l'approbation d'un projet déposé par E. Bérard (ACMH), portant sur la restauration de l'église et du cloître qui menacent ruine.
- 1904 Réalisation des travaux de restauration de l'aile Nord du cloître selon le projet de M. Bérard (ACMH)

1901-1906 Reconstruction clocher

Abandon d'un premier projet dressé en 1902 par E. Bérard visant la restauration de l'ancien clocher.

Mise à jour du projet et devis en 1905 par E. Bérard (ACMH) prévoyant :

- la démolition de l'ancien clocher établi autrefois sur la première travée de nef et précédé d'un porche voûté ;
- la reconstruction d'un clocher porche à l'emplacement de l'ancien porche ;
- la reprise de la première travée de nef et la mise en place d'une voûte en bois sur l'actuelle seconde travée de nef. Réception des travaux en 1906.

1926-1938 Travaux de restauration de l'église,

Consolidation des voûtes de la nef, réfection de la couverture du chœur

/// 1926 Projet de G. Balleyguier (ACMH) prévoyant :

- La réfection complète de la toiture de l'abside avec création d'une charpente en ciment armé. Proposition de revenir à la disposition ancienne par la modification des pentes de toiture, pour le dégagement de la balustrade ;

Il indique notamment dans son rapport que la charpente, en sapin, est en très mauvais état et expose les dispositions antérieures : abaissement de la toiture actuelle, avec une circulation périphérique au niveau du chéneau, à l'arrière des balustrades.

- La réparation des voûtes de la nef, par la construction de charpente en ciment armé, composé de demi-fermes et poutres longitudinales ;

Il précise notamment l'état du mur sud de la nef et de la charpente. La voûte en berceau est étayée. En l'absence de contrebutement au sud, notamment depuis la démolition de l'étage du cloître, le mur se déverse vers le Sud entraînant des désordres considérables sur les maçonneries malgré la pose d'un tirant en travée 2, sur les voûtes mais aussi en charpente.

- La réparation des toitures de la nef et de ses bas-côtés ;

- La réparation des fenêtres et des contreforts de l'abside.

Projet refusé en l'état par le ministère, car trop onéreux, peu justifié pour la partie du chœur et système trop complexe pour la consolidation de la nef.

///1928 Travaux réalisés sous la direction de J. Polti (ACMH)

Reprise du projet précédent avec adaptations et choix de systèmes plus simples :

- Consolidation des voûtes de la nef : consolidation par une chape armée, des chainages horizontaux placés aux reins et au sommet venant se souder à des poutres d'étrésolement au droit de chaque doubleau. Ces poutres permettent également de maintenir l'écartement des murs gouttereau par leur rattachement à des chainages ; Consolidation du mur sud par des voiles en ciment armé indéformables reliés entre eux sous comble par des poutres longitudinales. Procédé repris au droit des arcs doubleaux ;

- Restauration de la couverture du chœur, sans restitution d'anciennes dispositions ;

- Réparation des fenêtres et des contreforts de l'abside.

///1938 Achèvement de la restauration entreprise entre 1928 et 1929,

sous la direction J. Polti (ACMH)

- Consolidation des maçonneries de l'arc triomphal ;

- Redressement des fermes déversées vers l'Ouest (non réalisé dans cette opération) ;

- Mention pour la réfection de la couverture de la nef en tuiles plates.

1950

Restauration de la couverture de la chapelle des trois Rois,

sous la direction G. Jouven (ACMH)

1979-1984 Achèvement des travaux de restauration de l'église

///1979 Projet sous la direction de G. Jouven (ACMH) :

- Restauration du pignon Ouest du chœur (remplacement du bardage métallique par un bardage en tavaillon) ;
- Reprise de la corniche et de la balustrade de l'angle Nord-Ouest ;
- Reprise en sous œuvre de l'arêtier Nord-Ouest de la chapelle Nord ;
- Restauration de la toiture du transept Sud.

///1980 Suite à un état des lieux, extension du programme de travaux, sous la direction J.P. Jouve (ACMH)

Il dresse un état des lieux : les fermes sont alors incomplètes, les bois vermoulus, les assemblages fragiles, voir inopérant.

- Consolidation de la charpente existante travées 1 à 5. Remplacement de bois défectueux, renforcement, complément des croix de Saint André ;
- Réfection de la charpente et de la couverture de la travée n°6, côté chœur ;
- Platelage de service ;
- Nettoyage des reins de voûtes.

1982 Restauration de la corniche du beffroi

1984 Réfection des chéneaux du clocher

/ XXI^e SIÈCLE

2008 Travaux d'aménagement de la place face à l'Église et l'abbaye,

sous la direction de l'atelier Haton

Synthèse travaux nef et clocher

Les archives témoignent du mauvais état général de l'édifice du 2^{ème} quart du XIX^{ème} siècle, jusqu'aux années 1980. Plusieurs campagnes de travaux se succéderont, à commencer par la reconstruction d'un clocher-porche en 1906 à l'emplacement de l'ancien porche, après la démolition de l'ancien clocher surmontant la première travée de nef. Les travaux réalisés à la fin du XIX^{ème} siècle au droit du mur gouttereau Sud de la nef et du cloître n'avaient pas résolu les problèmes structurels dont souffrait la nef (déversement de la nef, déformation des voûtes, etc..). Entre les années 1927-1930, une campagne de travaux conséquente s'attachera à consolider les voutes de la nef, par des systèmes de chainages et pinces en béton armé. C'est ensuite dans les années 1980, que la charpente de la nef sera restaurée et consolidée.

Nota, les campagnes de réfection des couvertures de la nef ne sont pas clairement identifiées dans les documents d'archives.

ANNEXE 2 :

**ABBAYE DE MONTBENOIT
DÉTAILS DE L'ESTIMATION FINANCIÈRE**

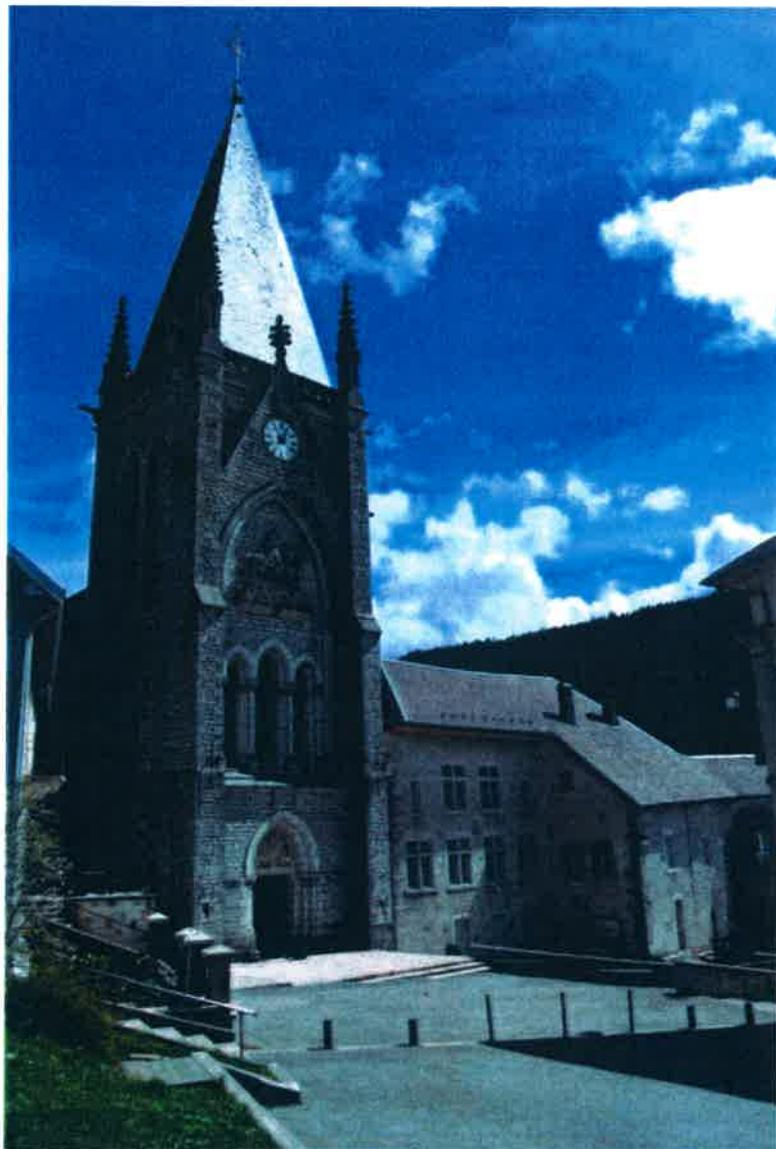
Extraits

Maître d'ouvrage : **Syndicat du pays de Montbenoît**
25 / Doubs / Montbenoît

Abbaye de Montbenoît

Travaux de restauration à
l'abbaye de Montbenoît
(Église – tour du clocher et couverture nef)

Diagnostic
29/07/2016



atelier **Cairn** architecture / patrimoine / paysage

&

Léopold Abécassis

/ Équipe chargée d'étude

Étude architecturale /
Mandataire

atelier **Cairn, Paul Barnoud**

architecte en chef des monuments historiques associé

2 rue de Provence

69001 LYON

Tél. : 04 78 89 21 77

Fax : 04 78 94 08 45

Florie Prokl-Bellet

chef de projet

Fiona Gafsi

chargée d'études

Frédérique Gilibert

relecture étude

Étude économique /

Léopold Abécassis

Économiste de la construction

34 rue Saint-Antoine

68500 GUEBWILLER

Tél. : 03 89 76 21 76

Fax : 03 89 74 89 59

Illustration de Tère de couverture : vue générale, dont façade Ouest du clocher sur parvis ; atelier cairn

ESTIMATION FINANCIÈRE

/ Récapitulation

Les travaux sont proposés en deux phases principales :

PHASE 1 : La tour du clocher 620 900 euros HT

Cette phase comprend : la restauration des maçonneries sur la totalité (rejointoiement, remplacement de pierre en recherche, consolidation des éléments sculptés) ; le démontage et remontage du contrefort comprenant les étaitements nécessaires et la confortation de la fondation ; la révision de la couverture de la flèche.

Dans l'attente des résultats de sondage de sol et investigation des réseaux, sont non compris dans l'estimation, les travaux éventuels de consolidation de sol et l'intervention sur les réseaux.

Nota, compte tenu des moyens d'échafaudage mis en œuvre pour le traitement des maçonneries du clocher, nous vous présentons également un chiffrage pour la réfection complète de la flèche, non totalisé dans la récapitulation du cout d'opération.

PHASE 2 : Couverture de la nef 345 200 euros HT

Cette phase comprend : la réfection de la couverture de la nef ; les reprises nécessaires en charpente ; la reprise de l'enduit dégradé en façade Nord ; le démoussage de la couverture du bas-côté Nord.

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	LE CLOCHER	LA NEF
45	Chapiteau sculpté neuf, cis fourniture de la pierre	2 000	
	Sous total	61 400	sans objet
	CHARPENTE		
46	Fourniture et pose de bois neufs, en recherche cis dépose préalable		4 900
47	Recalage de la charpente - Révision des assemblages		10 000
48	Renforts par ferrures		1 015
49	Traitement fongicide et insecticide des bois conservés		2 500
	Sous total	sans objet	18 415
	COUVERTURE		
	Couverture neuve en tuiles plates écailles		
50	Dépose en démolition de la couverture existante compris zinguerie		13 720
51	Bois de couverture		12 250
52	Fourniture et pose de tuiles plates		68 600
53	Rives et bandes à solin cis tranchées d'engravures		13 200
54	Noues fermées sur bardage en essentes du chœur		2 000
55	Noues ouvertes		1 440
56	Besaces métalliques		2 500
	Révision de la couverture du clocher		
57	Echelle et mise en sécurité des compagnons	5 016	
58	Parcours de couverture	4 300	
59	Repiquage d'ardoises en recherche	4 500	
	Evacuation des eaux pluviales neuves en cuivre		
60	Gouttière		5 490
61	Descente EP	6 120	2 380
62	Dauphins fonte	220	
63	Réparation du chéneau en zinc au droit des garde-corps du clocher	3 800	
64	Création d'un couloir en plomb - A l'arrière du gable	6 000	
	Ouvrages divers		
65	Habillage en plomb des ouvrages saillants	33 876	
66	Bande soline, cis tranchée d'engravure et calfeutrement	9 750	
67	Passe barres		3 600
68	Barre à neige		12 250
69	Grillage anti-volatiles en panneaux grillagés à l'arrière des abat-sons		10 500
70	Remise en peinture des abat - sons	3 360	
	Sous total	76 942	147 930
	TRAVAUX INTERIEURS - TRAITEMENT DES MURS ET VOUTES DU VESTIBULE ET DE LA TRIBUNE		
	Assèchement, suppression des moisissures, mousses, etc.		
71	Provision pour assainissement du vestibule, compris échafaudage roulant	10 000	
72	Provision pour assainissement de la tribune, compris échafaudage roulant	15 000	
	Sous total	25 000	sans objet
	Total HT TRAVAUX	620 900	345 200
	TVA 20%	124 180	69 040
	Total TTC	745 080	414 240

ANNEXE 3 :
Plan de Financement Prévisionnel
Des travaux de Rénovation du Clocher-Porche et de la Toiture de la Nef de l'Abbaye de Montbenoit

OPERATION DE RENOVATION DU CLOCHER-PORCHE (INSCRIT)

DEPENSES	
POSTES DE DEPENSES	MONTANTS HT
Travaux	620 900 €
Honoraires Maîtrise d'Œuvre	68 299 €
Honoraires de SPS	3 725 €
Honoraires du Contrôle Technique	6 209 €
Assurance DO	12 418 €
Augmentation des Prix	15 523 €
Divers, aléas, Publication	31 045 €
Total HT	758 119 €
TVA 20%	151 624 €
TOTAL TTC	909 743 €

RECETTES			
FINANCEURS	% de FINANCEMENT	MONTANTS	ETAT DE LA DEMANDE
AIDES PUBLIQUES			
DRAC	40%	303 248 €	DOSSIER A MONTER
CONSEIL DEPARTEMENTAL	15%	113 718 €	A CONTACTER
RESERVE PARLEMENTAIRE M. LONGEOT	0.92%	7 000 €	DOSSIER FINALISÉ EN ATTENTE DE DECISION FINALE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTBENOIT	8%	60 650 €	AIDE A DEMANDER
SOUS-TOTAL DES AIDES PUBLIQUES	63.92%	627 445 €	
RECUPERATION FCTVA	15.90%	143 649 €	RECUPEREE 2 ANS APRES, PRÉRELAI A PREVOIR
AIDES PRIVEES			
ASSOCIATION LES AMIS DE L'ABBAYE		7 500 €	DOSSIER FINALISÉ EN ATTENTE DE DECISION FINALE
FONDATION DU PATRIMOINE		10 000 €	DOSSIER EN COURS DE DÉPÔT
SOUSCRIPTION AUX PARTICULIERS		10 000 €	ALEATOIRE
SOUS-TOTAL DES AIDES PRIVEES		27 500 €	
TOTAL DES RECETTES		659 945 €	

RESTE A LA CHARGE DES COMMUNES DU SYNDICAT SUR LE CLOCHER-PORCHE : **249 798 €**

OPERATION DE RENOVATION DE LA TOITURE DE LA NEF (CLASSEE)

POSTES DE DEPENSES	
Travaux	345200
Honoraires Maîtrise d'Œuvre	37 972 €
Honoraires de SPS	2 071 €
Honoraires du Contrôle Technique	3 452 €
Assurances DO	6 904 €
Augmentation des Prix	8 630 €
Divers, aléas, Publication	17 260 €
Total HT	421 489 €
TVA 20%	84 298 €
TOTAL TTC	505 787 €

RECETTES			
FINANCEURS	% de FINANCEMENT	MONTANTS	ETAT DE LA DEMANDE
AIDES PUBLIQUES			
DRAC	50%	210 745 €	DOSSIER A MONTER
CONSEIL DEPARTEMENTAL	15%	63 223 €	A CONTACTER
RESERVE PARLEMENTAIRE M. BOURQUIN	1.67%	7 000 €	DOSSIER FINALISÉ EN ATTENTE DE DECISION FINALE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTBENOIT	8%	33 719 €	AIDE A DEMANDER
SOUS-TOTAL DES AIDES PUBLIQUES	74.67%	314 687 €	
RECUPERATION FCTVA	15.90%	80 420 €	RECUPEREE 2 ANS APRES, PRÉRELAI A PREVOIR
AIDES PRIVEES			
ASSOCIATION LES AMIS DE L'ABBAYE		7 500 €	DOSSIER FINALISÉ EN ATTENTE DE DECISION FINALE
FONDATION DU PATRIMOINE		10 000 €	DOSSIER EN COURS DE DÉPÔT
SOUSCRIPTION AUX PARTICULIERS		10 000 €	ALEATOIRE
SOUS-TOTAL DES AIDES PRIVEES		27 500 €	
TOTAL DES RECETTES		342 187 €	

RESTE A LA CHARGE DES COMMUNES DU SYNDICAT SUR LA TOITURE DE LA NEF : **163 601 €**

SOIT UN TOTAL RESTANT A LA CHARGE DES COMMUNES DU SYNDICAT DE : 413 399 €